

Commune de Mundolsheim

24 rue du Général Leclerc - BP 41060 - 67452 Mundolsheim Cedex
Tél.: 03 88 20 01 70 - Fax: 03 88 20 39 87
communication@mundolsheim.fr

CIR. n° T 2023 / 38

ARRETE MUNICIPAL

Le Maire de la Commune de Mundolsheim,

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions,

VU le Code Général des Collectivités Locales et notamment l'article L 3221.4,

VU les dispositions du Code de la Route et notamment l'article R 411-8,

VU l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière,

CONSIDERANT les travaux de création d'un trottoir traversant dans la rue du Général Leclerc au droit de la rue de l'école par l'entreprise TRABET pour le compte de l'Eurométropole de Strasbourg à Mundolsheim

A R R E T E

Article 1er : Le règlement de la circulation de la Ville de Mundolsheim est modifié et complété temporairement du 24 juillet au 4 août 2023 comme suit :

RUE DU GENERAL LECLERC

Ajouter Réglementation 2.02.01

LIMITATIONS D'ACCES – GENERALITES

- Rétrécissement de la chaussée au droit du chantier
- Piétons déviés sur le trottoir d'en face

RUE DE L'ECOLE

Ajouter Réglementation 2.02.01

LIMITATIONS D'ACCES – GENERALITES

- Route barrée à toute circulation

Article 2 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Inspection Interministérielle sur la signalisation routière de chantier sera mise en place et entretenue par l'entreprise SPIE City Networks Dépt Grand Est Sud - Travaux Extérieurs Alsace

Article 3 : Les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent temporairement toutes les dispositions contraires antérieures.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Commandant de la brigade de Gendarmerie de Mundolsheim,
- Madame la Présidente de l'Eurométropole., service circulation,
- Monsieur le Chef de Centre des Sapeurs-Pompiers de Mundolsheim,
- TRABET SAS, 35 rue des Aviateurs 67500 HAGUENAU
- Affichée sur le site internet de la commune le 24/07/2023.

Fait à Mundolsheim, 19 juillet 2023

Pour le maire et par délégation

Annick MARTZ-KOERNER

Adjointe au maire

